

## REGLEMENT DU RALLYE DE MARCHE NORDIQUE

### SAMEDI 18 MARS 2017 - PLAGES DU SILLON - SAINT-MALO

**Art 1 – Organisation** – Ce 7<sup>ème</sup> Rallye nordique du Sillon est organisé par l'association « Marche Nordique d'Émeraude » agréée agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle a reçu l'appui du Comité Départemental de Randonnée Pédestre et de la ville de SAINT-MALO. Le siège de l'association est au Guichet des Associations 40 ter square des Caraïbes 35400 SAINT-MALO Tél : 06 77 10 96 71.

**Art 2 – Participants** - Cette manifestation est ouverte à tous les pratiquants de marche nordique, débutants ou confirmés, quel que soit leur niveau, licenciés ou non, appartenant ou non à un club. Le parcours ne sera pas chronométré, chacun marchant à sa propre vitesse, pendant le temps qu'il souhaite, en effectuant des allers-retours entre les deux points de contrôle distants d'environ 3 km.

**Art 3 – Le parcours** s'effectuera sur la plage du sillon ( et si nécessaire, en cas de montée de la marée, sur la digue, avec des pads): de la cale St Thomas (face au fort national) où sera installé le stand des inscriptions, jusqu'à la cale de Rochebonne (3 km plus loin) où seront pointés les passages. Seront disqualifiés les participants qui ne respecteraient pas l'interdiction de courir ou qui traverseraient les zones d'animation de plage, préalablement balisées, et signalées au moment du départ.

**Art 4 – Déroulement** - Chaque participant disposera d'un numéro et d'une fiche de contrôle à faire valider lors des passages aux stands de Rochebonne et de St Thomas. Le premier départ groupé aura lieu sur la plage de l'éventail à 13 h 30 précises, d'autres départs pourront être enregistrés dans l'après-midi jusqu'à 16 h, le nombre de parcours et les distances parcourues seront comptabilisées jusqu'à 17 h. (dernière limite)

**Art 5 – Inscriptions** - La préinscription est recommandée, notamment pour les clubs, en allant sur le site de l'association: [www.marchenordiquedemeraude.fr](http://www.marchenordiquedemeraude.fr), ou par [contact@marchenordiquedemeraude.fr](mailto:contact@marchenordiquedemeraude.fr) ou encore par voie postale (adresse ci-dessus). A partir de 11h., il sera possible de s'inscrire sur le stand de départ, où seront remis les fiches de contrôle. La participation demandée est de 5 €. qui pourront être réglés sur le stand de départ. Les sommes recueillies seront reversées à l'association « La chaîne de l'espoir »

**Art 6 – Récompenses** – A 17h30, en présence des personnalités, des trophées seront attribués aux clubs (ou groupes organisés) dont les 4 premiers marcheurs totaliseront la plus longue distance parcourue. Des lots seront également remis aux marcheurs individuels ayant parcouru les plus longues distances.

**Art 7 -Ravitaillement** – Une collation (boissons, gâteaux, yaourts et fruits) sera mise à la disposition des marcheurs à partir de 14h. sur les stands de St Thomas et de Rochebonne. Dans le cadre du respect de l'environnement, les déchets seront rassemblés dans les sacs poubelles disposés sur chacun des stands

**Art 8- Assurances** - L'association organisatrice a souscrit auprès de la Mutuelle des Sports, par l'intermédiaire de la FDRP, une assurance RC pour les bénévoles et les participants non licenciés, ainsi que pour les accidents corporels de ces derniers. Les participants licenciés de la FFR ou d'une autre fédération sont couverts par l'assurance liée à leur licence.

**Art 9 – Utilisation d'image** - Les participants acceptent l'utilisation par l'organisateur des prises de son, images et photos faites lors de la manifestation, sans limitation dans le temps, le support ou le mode de diffusion. Ceci comprend le droit à l'utilisation sans frais, de toutes photos ou vidéos prises sur le site, pour toute utilisation, y compris internet. Tout participant souhaitant bénéficier de son droit à l'image devra le faire savoir au moment de l'inscription.

**Art 10 – Divers** – Les participants au RALLYE pourront garer gratuitement leur véhicule sur le parking de Galère près du château (dans la mesure des places disponibles), entre 10h et 18h . Des toilettes seront à disposition porte St Thomas, porte St Vincent, à l'épi de la Hoguette et à Rochebonne .

**Un espace de découverte de la marche nordique avec présence d'un animateur, sera proposé aux enfants et adultes, près de l'aire du départ, avec prêt de bâtons contre remise d'une pièce d'identité .**